

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 17. 9^{bre}

460
1846.

Direction
DES
Beaux-Arts.

1^{er} Bureau
BEAUX-ARTS.

Département

8^{me} Cr. de 6000 - n

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer par cette lettre de ce jour, j'invite M. Flary Hérard, Banquier à Paris, à vous ouvrir à Rome, un 8^e Crédit de six mille francs, pour être appliqué aux frais d'exécution des copies des Stages de Raphaël, par M. M. Balze frères.

Il ne m'est pas possible, Monsieur le Directeur de disposer pour ces objets d'une plus forte allocation. La situation des crédits des Beaux-arts en 1846 ne m'en offre pas les moyens. Mais le restant dû à M. M. Balze frères pour la rémunération de leurs travaux sera ordonné dans les premiers jours de Janvier 1847.

Pour cette raison aussi, il ne pourrait pas être pourvu sur les fonds de 1846, aux frais d'emballage et de transport des tableaux dont il s'agit. Il est donc indispensable que cette opération, qui donnera lieu à une dépense considérable, soit ajournée jusqu'en 1847.

Jevous prie de vouloir bien informer M. M. Balze frères de cette

}

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome

circoustances, et Deveiller à ce qu'ils se
conforment à mes prescriptions à cet égard.

Aguez, Monsieur le Directeur
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre,
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

oultus